



# Le BUS

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

## Chsct spécial PLAN VIGIPIRATE...

Le 19 Novembre 2015, la CGT a demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire pour que la Direction nous présente les mesures qu'elle compte mettre en place suite aux événements dramatiques survenus à Paris le vendredi 13 novembre 2015.

Résumé : prétextant le coût, la Direction ne prendra que des mesures « gratuites » d'autant que le Préfet juge qu'à Toulouse le plan Vigipirate de 2013 est amplement suffisant!

L'unique mesure mise en place par la direction est :

- La fermeture des portes à chaque terminus pour les Bus
- Le tramway...portes ouvertes (faute de moyens humains pour surveiller)??
- Cerise sur le gâteau, au métro QUE DALE!!?? Accès aux stations sans surveillances, pire, peu ou pas de contrôle à l'intérieur des rames lors des manœuvres de retournement !!??



**Les seules mesures prises sont pour « emmerder » les salariés de Tisséo (fermetures des accès aux sites de 19h00 à 6h00) et pour porter atteintes aux libertés syndicales !**

**Pour la CGT ces mesures sont toutes aussi dangereuses qu'inefficaces !**

**A charge pour les conducteurs de gérer les conflits que cela va engendrer...**

La CGT a obtenue la diffusion d'un message audio dans les bus pour informer les usagers de cette mesure en espérant que cela limite les incidents.

**La CGT en doute et conseille à tous les conducteurs en cas de conflits d'utiliser leur droit de retrait en appelant immédiatement le PC campus et en prévenant un élu CGT.**

Quand la CGT demande de mettre des effectifs supplémentaires pour assurer une présence humaine plus importante et plus visible, les réponses sont :

« Nous n'avons pas le budget et de toutes les façons le préfet nous demande de ne rien changer à nos habitudes...au Bataclan, il y avait des agents de sécurité et cela n'a rien changé, ils sont morts » ???

Comment la Direction peut sous entendre que la vie humaine se résume à une question budgétaire?



**Pour la CGT la vie n'a pas de prix !**

**La CGT condamne ces propos inacceptables, indignes et irrespectueux de la mémoire de ces salariés morts au travail et de toutes les victimes de ces attentats terroristes.**

La Direction a surtout pensé à se sécuriser EN INTERNE et propose le port du badge obligatoire (couleur ENFIN modifiée prochainement pour les différencier des cartes pastel), la fermeture des portillons d'accès dans l'entreprise à partir de 19h00, fermeture du parking des permanences syndicales de Langlade?...

**Ces mesures en vigueur depuis 2013 et les attentats de Londres de 2005 révèlent que jusqu'à présent la Direction ne respectait pas les préconisations de la préfecture...!**

# Mutuelle

En comité d'entreprise la Direction a informé du montant de l'augmentation de la mutuelle, soit +1,5%. Traminots à vos portes monnaies !

La CGT vous communique le tableau récapitulatif des montants ainsi que le tableau des garanties modifiées par la loi de 2013 et le dé-

cret de novembre 2014 découlant de l'accord national interprofessionnel (ANI) signé notamment par la CFDT, la CFTC et la CGC qui nous impose une mise en conformité de notre contrat.

**Plus tu cotises...Plus tu payes...  
Et moins tu seras remboursé !!!**

**« Mieux vaudra être riche et en bonne santé... que pauvre et malade »...**

\* BRSS : Base de remboursement de la Sécurité Sociale

ACTIF				
Composition	Tarif mensuel	Part patronale	Part salariale	Ecart
1 adulte	82,44	59,16	23,28	0,63
1 adulte + 1 enfant	118,17	62,39	55,78	1,13
1 adulte et 2 enfants*	153,90	65,62	88,28	1,64
2 adultes	167,11	65,61	101,50	1,82
2 adultes et 1 enfant	202,84	68,84	134,00	2,32
2 adultes et 2 enfants*	238,57	72,07	166,50	2,82

\* gratuité à compter du 3ème enfant

## La Commission Paritaire...

**Le rôle de cette commission :** Si un salarié en arrêt maladie est absent à son domicile lors du contrôle administratif et qu'il n'ait pas informé ou fourni des justificatifs à la DRH, son cas est examiné par la CP composée d'un membre par organisations syndicales représentatives et de représentants de la Direction.

Dorénavant tous les litiges sont examinés en CP par les représentants du personnel qui donnent un avis consultatif quant au maintien ou à la suppression des indemnités journalières.

La prochaine commission paritaire se réunira le 14 Décembre 2015.

Les élus CGT défendront les dossiers avec sérieux et conviction.

Pour les salariés concernés, n'hésitez pas à vous rapprocher rapidement d'un élu CGT ou appelez le 06.34.63.82.63 pour amener tous justificatifs pour vous rétablir dans vos droits.

## 944 000 EUROS

C'est le coût de la sous traitance pour la peinture de 59 bus articulés??? Alors que nous possédons en interne 2 cabines de peinture AMORTIES et d'ouvriers qualifiés...Ah sous traitance, quand tu nous tiens !

## 6 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût de la mise en place de la 4G dans le métro...pour des usagers devant se passer de leur moyen de communication pendant un trajet de quelques minutes en moyenne !?

**La Cgt a demandé l'abandon de ce projet inutile et coûteux et considère plus judicieux d'équiper notre flotte (bus - tram - métro) d'émetteurs de musique pour « détendre » les atmosphères....d'embaucher du personnel, avec ces deniers publics, pour répondre et assurer la sécurité des biens et des personnes dans une actualité grave et préoccupante...et sans oublier les augmentations de salaires...et les conditions de travail.**